Extrait N° 7 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 JANVIER 2008

L'an deux mil huit, le dix huit janvier, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 9 janvier 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 20.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose – M. DENNEMONT Jean Daniel - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline - Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle CADAS Virginie - Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Lucien.

Absents : M. ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : M. GRONDIN Jules a donné mandat à M. DENNEMONT Michel - M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à Mme BAILLIF Line.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 7 / Adoption du Budget Primitif 2008
- Annexe de l'assainissement des eaux usées

Le compte prévisionnel du service annexe de l'assainissement des eaux usées est proposé comme suit pour l'exercice 2008.

	Dépenses : 1 645 550	**Recettes : 1 645 550**
Fonctionnement	158 774	158 774
Investissement	1 486 776	1 486 776

MAIRIE DES AVIRONS

En section de fonctionnement :

Les recettes se répartissent de la façon suivante :

Chap. 70 – Vente de prestations de service	56 000
Chap. 74 – Subvention et participation des collectivités	82 018
Chap. 77 – Produits exceptionnels	20 756

Les dépenses comprennent :

Chap. 011 – Charges à caractère général	41 000
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante	69 331
Chap. 66 – Charges financières	9 682
Chap. 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	38 761

En section d'investissement :

Les dépenses sont constituées de :

Chap. 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections	20 756
Chap. 16 – Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	17 604
Chap. 23 – Immobilisations en cours	1 448 416

Les recettes prennent en compte :

Chap. 13 – Subventions d'investissement	734 016
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilés	713 999
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 761

Le conseil municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article

- voter le budget.

Le conseil municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et, à l'unanimité :

=> Décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement

=> Adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

En conséquence, le **Budget Primitif 2008 de l'assainissement des eaux usées** est arrêté comme suit en balance générale :

	Dépenses : 1 645 550	**Recettes : 1 645 550**
Fonctionnement	158 774	158 774
Investissement	1 486 776	1 486 776

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS